

<b>Luminex®</b>	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	
<b>xMAP® Antibody Coupling Kit Activation Buffer</b>	5 juillet 2023	Page 1 de 11

Conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) tel que modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission - Belgique

**RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/DE L'ENTREPRISE**

**1.1 Identificateur de produit**

Nom du produit: xMAP® Antibody Coupling Kit Activation Buffer

Autres moyens d'identification:

Nom(s) commercial : xMAP® Antibody Coupling Kit Activation Buffer

Code du produit: 11-25171, 40-50016

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:**

Utilisations identifiées pertinentes: Pour usage professionnel seulement. À utiliser conformément à la notice du produit

Utilisations déconseillées: Utilisations autres que celles décrites ci-dessus.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Nom de l'entreprise: Luminex Corporation

Adresse de l'entreprise: 12212 Technology Blvd.

Austin, Texas 78727

Tél de l'entreprise (renseignements): Tel: 1- (512) 381-4397

Toll Free: 1-(877)-785-2323 (US and Canada)

Fax: (512) 219-5114

<http://www.luminexcorp.com>

**1.4 Numéros téléphoniques d'urgence**

Numéro de téléphone d'appel d'urgence (avec les heures d'ouverture): 1-(512) 381-4397

E-mail d'urgence: [support@luminexcorp.com](mailto:support@luminexcorp.com)

Heures d'ouverture: 24/7

**Informations sur le centre antipoison:**

Federal Public Service (FPS) Health, Food Chain Safety and Environment Place Victor Horta 40/10, 1060 Brussels

Email BPR: [info.biocides@environment.belgium.be](mailto:info.biocides@environment.belgium.be)

FPS Economy, Rue du Progrès, 50, B-1210 Brussels Telephone: +32 (0) 800 120 33

Fax: +32 (0) 2 277 53 04

Email: [reachinfo@economie.fgov.be](mailto:reachinfo@economie.fgov.be)

**RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP/GHS)

Nom du produit	Classification SGH
xMAP® Antibody Coupling Kit Activation Buffer	Sensibilisation cutanée, catégorie 1A

**2.2 Éléments d'étiquetage**

Étiquetage selon le Règlement 1272/2008

Pictogrammes de danger:

<b>Luminex®</b>	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	
<b>xMAP® Antibody Coupling Kit Activation Buffer</b>	5 juillet 2023	Page 2 de 11



<b>Mention d'avertissement:</b>	<b>Avertissement</b>
<b>Mentions de danger:</b>	H317 – Peut provoquer une allergie cutanée
<b>Conseils de prudence:</b>	<p>P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols..</p> <p>P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage</p> <p>P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.</p> <p>P333+P313 - En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée : consulter un médecin</p> <p>P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation</p> <p>P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un site d'élimination approprié conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales</p>
<b>Mentions de danger supplémentaires.</b>	Aucun connu

### **2.3 Autres dangers**

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## **RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

### **3.1 Substances :**

N'est pas applicable

### **3.2 Mélanges :**

Nom du produit/ingrédient	Identifiants	%	Classement 1272/2008/CE	Forme de nano-matériau	Facteur M	Limite de concentration spécifique (SCL)	Estimation de la toxicité aiguë (ETA)
Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-Méthyl-4-Isothiazolin-3-one (3 :1)	Numéro CAS 55965-84-9 Numéro CE 911-418-6 Numéro REACH 01-2120764691-48-XXXX	< 0.005 %	Acute Tox. 3 H301 Acute Tox. 2 H310 Acute Tox 2 H330 Skin Corr 1C H314 Eye Dam 1 H318 Skin Sens 1A H317 Aqu Acute 1 H400 Aqu Chron 1 H410	Non	Aq Acute = 100 Aqu Chron =100	Skin Irrit 2 ≥ 0.06 - 0.6 Skin Corr 1C ≥ 0.6 Skin Sens 1A ≥ 0.002	Pas d'ATE dans l'annexe VI

**Nanoformes présentes dans le produit:**N'est pas applicable

Aucun autre composant présent, sur la base des connaissances actuelles du fournisseur, sont classées comme dangereuses pour la santé ou l'environnement et doivent donc être signalées dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8 . Voir la section 16 pour le texte complet des mentions H et P déclarées ci-dessus

#### **RUBRIQUE 4:PREMIERS SECOURS**

- Contact oculaire:** En cas de contact avec les yeux, retirer les lentilles de contact et rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 min. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
- Contact cutané:** Laver à l'eau et au savon et rincer abondamment. Consulter un médecin en cas d'irritation ou de douleur.
- Inhalation:** Déplacer la personne affectée à l'air frais et la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. L'oxygène ne doit être administré que par du personnel qualifié. Demander un avis médical.
- Ingestion:** NE PAS faire vomir. Obtenez des soins médicaux immédiatement. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente.

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

#### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Si des symptômes sont observés, contactez un médecin et remettez-lui cette fiche de données de sécurité. Fournir des mesures de soutien général traitement symptomatique:

#### **RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

<b>Luminex®</b>	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	
<b>xMAP® Antibody Coupling Kit Activation Buffer</b>	5 juillet 2023	Page 4 de 11

### **5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés: En cas d'incendie: Utiliser de l'eau pulvérisée (brouillard), du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), de la poudre chimique sèche ou de la mousse pour l'extinction. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Moyens d'extinction inappropriés: Aucun connu.

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

Produits de combustion dangereux:

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, oxyde/oxydes métalliques.

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Déplacer les conteneurs de la zone de feu si vous pouvez le faire sans risque. Refroidir les conteneurs avec de grandes quantités d'eau jusqu'à ce que le feu soit bien éteint. Isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé. Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des voies navigables. L'inhalation est un risque pour la santé. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et une tenue de feu complète. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques. De plus, portez d'autres équipements de protection appropriés selon les conditions (voir la section 8).

## **RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### **Pour les non-secouristes**

Aucune action ne doit être entreprise impliquant un risque personnel ou sans formation appropriée. Empêchez le personnel inutile et non protégé d'entrer dans.

#### **Pour les secouristes**

Pour les déversements importants, Évacuer tout le personnel non essentiel de la zone de danger. Bien ventiler la zone contaminée. Éviter le contact direct avec des matériaux renversés. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rester face au vent et à l'écart du déversement ou du rejet. Porter un équipement de protection approprié, tel que des gants, des lunettes et des vêtements de protection selon les conditions (voir la section 8).

Voir les sections 2 et 7 pour plus d'informations sur les dangers et les mesures de précaution.

Voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter la dispersion des matériaux déversés, le ruissellement et le contact avec le sol, les cours d'eau, les drains et les égouts. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités.

Recueillir le produit répandu.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Diluer avec de l'eau et éponger si soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur d'élimination des déchets approprié.

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Voir la section 1 pour les coordonnées d'urgence.

Voir la section 7 pour des informations sur la manipulation en toute sécurité.

Voir la section 8 pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle.

Voir la section 13 pour des informations sur l'élimination.

## **RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

<b>Luminex®</b>	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	
<b>xMAP® Antibody Coupling Kit Activation Buffer</b>	5 juillet 2023	Page 5 de 11

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. Porter un équipement de protection personnelle approprié comme indiqué dans la section 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer la poussière ou les vapeurs du produit. Il est interdit de manger, de boire et de fumer dans les zones où ce matériau est manipulé, stocké et traité. Les travailleurs doivent se laver les mains et le visage avant de manger, de boire et de fumer.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à la réglementation locale.

Température de stockage : Conserver entre 2 °C et 8 °C.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

En dehors des utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

## RUBRIQUE 8: CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle:

Nom de l'ingrédient	Numero CAS	Limites d'exposition professionnelle	La source
Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-Méthyl-4-Isothiazolin-3-one (3 :1)	55965-84-9	Valeur à court terme: No Disponible  Valeur à long terme: Non Disponible	Valeur limite d'exposition professionnelle Europe

**Procédures de surveillance:** Utiliser les méthodes décrites dans les normes européennes.

### **Niveau dérivé sans effet (DNEL):**

**Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-Méthyl-4-Isothiazolin-3-one (3 :1)**

Travailleur	Inhalation	Effets locaux à long terme	0.02 mg/m3
Travailleur	Inhalation	Effets locaux à court terme	0.04 mg/m3
Population générale	Inhalation	Effets locaux à long terme	0.02 mg/m3
Population générale	Inhalation	Effets locaux à court terme	0.04 mg/m3
Population générale	Orale	Effets systémiques à long terme	0.09 mg/kg bw/jour
Population générale	Orale	Effets systémiques à court terme	0.11 mg/kg bw/jour

### **Concentration prédite sans effet (PNEC):**

**Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-Méthyl-4-Isothiazolin-3-one (3 :1)**

Compartiment	Valeur
Eau fraîche	3.39 µg/L
Eau de mer	3.39 µg/L
Station d'épuration	0.23 mg/L
Sédiments d'eau douce	0.027 mg/kg <sub>sediment dw</sub>
Sédiments marins	0.027 mg/kg <sub>sediment dw</sub>
Sol	0.01 mg/kg <sub>sol dw</sub>

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

<b>Luminex®</b>	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	
<b>xMAP® Antibody Coupling Kit Activation Buffer</b>	5 juillet 2023	Page 6 de 11

Pas d'exigences particulières en matière de ventilation. Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle. Les installations qui stockent ou utilisent ce matériel doivent être équipées d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité. Disposer d'une ventilation appropriée pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Ne pas jeter les déchets dans les canalisations d'eau.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle:**

La protection des yeux/du visage: Non requis dans les conditions d'utilisations normales

La protection de la peau:

Protection des mains: Non requis dans les conditions d'utilisations normales.

Autre protection cutanée: Non requis dans les conditions d'utilisations normales. Se laver les mains après utilisation

La protection respiratoire: Non requis dans les conditions d'utilisations normales

Risques thermiques: Aucun connu.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:** Empêcher d'autres fuites ou déversements si cela est possible en toute sécurité. Ne laissez pas le produit entrer dans des canalisations.

**RUBRIQUE 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique:	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur et Seuil olfactif:	Inodore
Point de fusion/point de congélation:	Non Déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non Déterminé
Inflammabilité:	N'est pas applicable
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	
Inférieure(%):	N'est pas applicable
Supérieure(%):	N'est pas applicable
Point d'éclair:	Non Déterminé
Température d'auto-inflammation:	Non Déterminé
Température de décomposition :	Non Déterminé
pH:	Non Déterminé
Viscosité cinématique:	Non Déterminé
Solubilité:	Non Déterminé.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non Déterminé
Pression de vapeur:	Non Déterminé
Densité et/ou densité relative:	Non Déterminé
Densité de vapeur relative:	Non Déterminé
Température de décomposition:	Non Déterminé
Caractéristiques des particules:	Non Déterminé





<b>Luminex®</b>	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	
<b>xMAP® Antibody Coupling Kit Activation Buffer</b>	5 juillet 2023	Page 8 de 11

### 11.2 Informations sur les autres dangers:

**Propriétés perturbant le système endocrinien:** Aucun des composants n'a de propriétés de perturbation endocrinienne

**Informations sur les autres dangers:** Aucun connu

## RUBRIQUE 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

### 12.1 Toxicité:

Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables

Nom de la substance	Toxicité pour les poissons/ autres invertébrés aquatiques
<b>Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-Méthyl-4-Isothiazolin-3-one (3 :1)</b>	Poissons - LC50 <i>Oncorhynchus mykiss</i> , 0.19 mg/L/96 h Poissons - NOEC <i>Danio rerio</i> , ≥46.4 µg/L 35 d Invertébrés - EC50 <i>Daphnia magna</i> 0.18 mg/L 48 h Invertébrés - NOEC <i>Daphnia magna</i> 0.1 mg/L 21 d Algues - EC50 - <i>Skeletonema costatum</i> 19.9 µg/L/72 h

### 12.2 Persistance et dégradabilité:

Aucune donnée n'est disponible pour ce produit

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Aucune donnée n'est disponible pour ce produit

### 12.4 Mobilité dans le sol:

Aucune donnée n'est disponible pour ce produit

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Ce kit ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### 12.7 Autres effets néfastes:

Aucun connu

## RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets:

#### Méthodes d'élimination


La production de déchets doit être évitée ou minimisée dans la mesure du possible. L'élimination de ce produit, des solutions et de tout sous-produit doit être conforme aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et aux exigences des autorités locales régionales. Éliminer les produits excédentaires et non recyclables par l'entremise d'un entrepreneur autorisé en élimination des déchets. Les déchets ne devraient pas être éliminés sans avoir été traités dans les égouts à moins qu'ils ne soient entièrement conformes aux exigences de toutes les autorités compétentes

#### Déchets Dangereux

Il se peut que la classification du produit satisfasse aux critères de déchets dangereux.

#### Emballages contaminés – méthodes d'élimination



	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	
<b>xMAP<sup>®</sup> Antibody Coupling Kit Activation Buffer</b>	5 juillet 2023	Page 9 de 11

La production de déchets doit être évitée ou minimisée dans la mesure du possible. Les emballages des déchets doivent être recyclés. L'incinération ou la mise en décharge ne doit être envisagée que lorsque le recyclage n'est pas possible.

#### Précautions spéciales

Ce matériel et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire. Des précautions doivent être prises lors de la manipulation de conteneurs vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent contenir des résidus de produit. Éviter l'élimination des matériaux déversés et le ruissellement et le contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

### RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Réglementation des transports internationaux

##### 14.1 Numéro ONU:

ADR/RID/ADN: N'est pas applicable      IMDG: N'est pas applicable      IATA: N'est pas applicable

##### 14.2 Désignation officielle de transport:

ADR/RID/ADN: Non réglementé comme dangereux pour le transport

IMDG: Non réglementé comme dangereux pour le transport

IATA: Non réglementé comme dangereux pour le transport

##### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN: n/a      IMDG: n/a      IATA: n/a

##### 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID/ADN: n/a      IMDG: n/a      IATA: n/a

##### 14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Pas attendu

##### Information additionnelle:

ADR/RID/ADN: Quantité limitée – N'est pas applicable

IATA: Quantité limitée – N'est pas applicable

IMDG: Quantité limitée – N'est pas applicable

##### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport dans les locaux de l'utilisateur: toujours transporter dans des conteneurs fermés, droits et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel

##### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

N'est pas applicable

### RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de:  
Règlement (UE) 2020/878 (REACH) de la Commission européenne  
Règlement UE (CE) n° 1272/2008 (CLP)

<b>Luminex®</b>	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	
<b>xMAP® Antibody Coupling Kit Activation Buffer</b>	5 juillet 2023	Page 10 de 11

EINECS: Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire européen des substances chimiques existantes

Ordonnance allemande sur les installations manipulant des substances dangereuses pour l'eau (AwSV):

CHIMIQUE	Numéro d'identification	WGK (Classe de danger aquatique)
Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-Méthyl-4-Isothiazolin-3-one (3 :1)	2959	WGK3
<b>PRODUIT</b>		<b>WGK 3</b>

NWG - non dangereux pour l'eau  
 WGK1 - légèrement dangereux pour l'eau  
 WGK2 - manifestation dangereux pour l'eau  
 WGK3 - très dangereux pour l'eau.

Les substances qui ne sont actuellement pas publiées avec une classification WGK dans le Bundesanzeiger doivent être considérées comme très dangereuses pour l'eau (WGK 3) pour des raisons de précaution

#### AnnexeXIV - Liste des substances soumises à autorisation

Aucun des composants n'est répertorié.

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce produit.

#### RUBRIQUE 16: AUTRE INFORMATION

#### **Texte intégral des énoncés H&P mentionnés dans les sections 2 et 3.**

Acute Tox	Toxicité aiguë
Skin Corr	Corrosion cutanée
Skin Irrit	Irritations cutanées
Skin Sens	Sensibilisation cutanée
Eye Dam	Lésions oculaires
Aquatic acute	Exposition aquatique chronique à court terme
Aquatic chronic	Exposition aquatique chronique à long terme
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P321	Traitement spécifique (voir rubriques 4 à 8 de cette FDS et toute autre information sur l'étiquette).
P333+P313	En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée : consulter un médecin
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans un site d'élimination approprié conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales

**Conseils de formation:** Avant d'utiliser/manipuler le produit, il convient de lire attentivement la présente FDS.

**Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/GHS]**

Classification	Justification
Skin sensitization, Cat 1A	Méthode de calcul

**Abréviations et acronymes:**

ADR:	Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (Européenne)
CAS:	Service des résumés chimiques (division de l'American Chemical Society)
CLP:	Règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
DNEL:	Niveau dérivé sans effet
EC50:	Concentration efficace demi-maximale
EINECS:	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
EU:	Union européenne
GHS:	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
IATA:	Association internationale du transport aérien
IBC:	Code de vrac international
IMDG:	Code maritime international pour les marchandises dangereuses
IOELV:	Valeur limite indicative d'exposition professionnelle
LC50:	Concentration létale, 50 %
LD50:	Dose létale, 50 %
MARPOL:	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
OEL:	Niveau d'exposition professionnelle
PBT:	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC:	Niveau prévu sans effet
REACH:	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques
SCBA:	Appareil respiratoire autonome
SCL:	Limites de concentration spécifiques
UN:	Les Nations Unies
VPvB:	Très persistant et très bioaccumulable
WEL:	Limite d'exposition sur le lieu de travail

**Historique du document**

Date d'émission: 5 juillet 2023  
Numéro de version: 1

**AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ:** Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. La détermination finale de l'adéquation de tout matériau relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres